



Rapport d'activité

2023



“ L’Union départementale des associations familiales de Seine-Maritime défend une politique familiale qui doit permettre d’assurer aux parents de bonnes conditions pour élever leurs enfants, de compenser les charges qu’elles assument, de concilier vie familiale et vie professionnelle et de soutenir les personnes vulnérables.”

Née d’une ordonnance de 1945, l’Udaf 76 s’est vu confier trois grandes missions :

- 1** **La représentation des familles** au sein des institutions et la négociation avec les pouvoirs publics dans le cadre de l’élaboration des politiques intégrant des questions d’ordre familial.
- 2** **La gestion de tout service d’intérêt familial** dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge : médiation familiale, accompagnement social, micro- crédit, mesures de protection, accompagnement social au logement, aide aux tuteurs familiaux et rétablissement personnel.
- 3** **L’exercice, devant toutes les juridictions, de l’action civile** relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris les infractions prévues par l’article 222-14 du code pénal.

Ce qui nous vaut aujourd’hui d’être :



Le porte-parole des familles auprès des institutions



Un expert de leurs réalités de vie



Un animateur associatif



Un soutien aux familles et aux personnes vulnérables grâce à notre réseau de services

75
associations

4 815
familles
adhérentes votantes

5 844
familles ou
personnes
accompagnées (tous
dispositifs confondus)

112
mandats de
représentation
dans les CCAS

86
dans les instances
départementales

150
professionnel(le)s

Sommaire

Pages 4 à 5 :

- Temps forts 2023
- Projet associatif 2019-2024

Pages 6 à 11 :

- Gouvernance & vie institutionnelle
- Finances et budget • Direction générale adjointe
- Ressources Humaines • Communication • Accueil

Pages 12 à 27 : NOS MISSIONS

- Pages 12 à 14 : Porter la parole des familles
- Page 15 : Être expert des réalités familiales
- Pages 16 à 17 : Animer le réseau des associations familiales
- Pages 18 à 27 : Proposer des services aux familles et aux personnes vulnérables

Noëlle Dombrowski,
Présidente de l'Udaf 76

Cyril de Francqueville,
Directeur Général



édito

Noëlle Dombrowski

Quels sont pour vous les faits marquants en 2023 ?

" Le fait marquant principal est bien sûr notre changement de directeur. Les premiers mois ont été difficiles avec l'annonce par Franck Bihl de son départ - que je regrettais - et la responsabilité de lui trouver un successeur. Certaines des nombreuses candidatures ont été facilement écartées, la deuxième sélection qui a abouti aux entretiens fut plus difficile. Je remercie notre Directrice des Ressources Humaines Adélaïde Picard qui, dans ce parcours, a été d'un grand secours ainsi que les cinq administrateurs qui se sont portés volontaires pour m'accompagner. Nous souhaitons recruter une personne extérieure à l'Udaf, qui puisse apporter un regard neuf mais aussi une expérience dans le milieu médico-social. Notre choix s'est porté sur Cyril de Francqueville qui répondait à ces critères. "

Cyril de Francqueville

Quelles étaient vos motivations pour candidater à l'Udaf 76 ?

" Mon souhait était de rester dans le domaine associatif et de continuer à travailler auprès des personnes vulnérables. Pour moi, les missions portées par l'Udaf 76 étaient la synthèse des différents domaines où j'avais déjà exercé : le secteur de l'enfance, du handicap et des personnes âgées. "

Noëlle Dombrowski

Comment l'Udaf a-t-elle poursuivi son action ?

" En attendant l'arrivée de Cyril en août, la direction a été confiée au directeur adjoint Alexandre Durand, aidé des membres du Codir Adélaïde Picard et Erwan Daniellou, directeur financier. Ils ont eu à gérer les affaires courantes et d'autres départs, dont ceux de Delphine Boudekane, chargée des établissements et Catherine Glinel, responsable de la logistique. Des modifications dans l'organisation en ont résulté et aussi une masse de papiers à mettre à jour, poursuivie après l'arrivée de Cyril : délégations de pouvoirs, banques,... C'est fou la quantité de documents que j'ai eu à signer et le temps qui a été passé à les préparer. Une charge de travail accrue pour les équipes ! "

Cyril de Francqueville

Comment s'est passée votre arrivée ?

" J'ai été accueilli par notre DRH Adélaïde Picard et par les membres du CSE autour d'un petit déjeuner convivial. Je les remercie à nouveau, j'ai pu grâce à eux rapidement prendre mes marques et découvrir des professionnels attachés à l'identité de l'Udaf 76 et aux valeurs que l'association porte autour des familles et des personnes fragiles. J'ai découvert des salariés qui, dans des contextes difficiles, soutiennent, accompagnent, protègent des familles et des personnes en grande précarité, isolées, à qui ils rendent leur dignité. "

Le mot de la fin...

Noëlle Dombrowski

" Finalement l'année ne s'est pas si mal passée. "

Comme le montre ce rapport d'activité, nos missions ont été remplies comme d'habitude. Nous devons rester vigilants sur la qualité des services rendus car dans le contexte actuel, nos ressources pourraient subir des restrictions, et je compte sur chacun pour exercer au mieux sa fonction. En particulier sur notre directeur, que je remercie car il me semble avoir trouvé sa place, et auquel je laisse le dernier mot avec son regard encore neuf. "

Cyril de Francqueville

" Il est important pour moi de rappeler que l'Udaf 76 est portée par un collectif : le Conseil d'Administration et sa Présidente qui m'ont fait confiance, une équipe de direction soudée autour de cadres qui connaissent leurs missions, et nos partenaires extérieurs qui nous soutiennent et nous accompagnent dans nos projets comme la DDETS, la CAF, le Conseil départemental de Seine-Maritime, l'ARS, les CCAS, les juges des tutelles,...

C'est ensemble que nous soutenons nos équipes, plus de 150 salariés qui font fonctionner 18 services et qui œuvrent au quotidien sur le terrain auprès des familles. Mon objectif est de poursuivre ce que mes prédécesseurs ont construit et m'ont transmis : une association solide et solidaire. "

Temps FORTS 2023





2023

LES TEMPS FORTS

Découvrez les temps forts de l'année 2023 sur notre chaîne Youtube ou ici





Projet associatif 2019-2024

Le projet associatif formalise notre volonté d'être toujours présents auprès des familles, de leurs représentants, des personnes vulnérables, de nos salariés, de nos partenaires et financeurs. Il s'articule autour de 21 actions dont plusieurs ont marqué l'année 2023.

Poursuivre l'attention et la réflexion sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) Cette action a donné lieu à un diagnostic des Risques Psychosociaux mené par le cabinet Harmonie Mutuelle ESS, dont les conclusions ont été rendues en mars 2023 avec la mise en place d'un plan d'actions le mois suivant. Nous avons aussi été accompagnés et soutenus tout au long de cette démarche par notre inspecteur et notre médecin du travail. L'accord télétravail qui a pris effet au 1^{er} janvier 2023, la possibilité de la semaine de quatre jours et le recrutement de postes supplémentaires ont eu un impact significatif sur la QVT. Un dialogue social constructif entre le CSE, les syndicats et la direction permet de faire vivre, avancer et se poursuivre ce vaste chantier.

De nombreuses actions ont pour socle la politique RH qui les définit et les pilote. Un travail important a été mis en œuvre en 2023 concernant celle visant à formaliser les procédures RH. Notre Directrice des Ressources Humaines et son équipe ont créé, mis à jour, organisé, classé et adapté les procédures pour les rendre conformes au droit du travail, à la convention collective et à notre organisation interne. Un vrai challenge dans une association employant 150 salariés aux postes-missions-fonctions très variés.

Le service RH a aussi travaillé sur l'action : **Définir et formaliser la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**. Après une année 2022 ponctuée par deux campagnes de communication visant à développer

notre marque employeur ("12 bonnes raisons de rejoindre l'Udaf 76" et #je deviens mandataire), le service a mis en place un concept de Visios Métiers. Deux ont eu lieu en 2023 pour présenter le métier de mandataire. Le petit plus : la possibilité offerte aux participants de prendre un rendez-vous téléphonique avec l'un de nos professionnels pour échanger en direct. Ces actions sont essentielles pour se constituer un vivier de CV, recruter des professionnels motivés et ancrer notre image d'employeur dynamique.

En lien avec l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf), nous avons **formalisé et mis à jour toutes les délégations de pouvoir et de signature**, entre autres avec le Document Unique de Délégation (DUD). Ces documents sont des outils indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Dans les prochains mois débutera la réflexion sur le nouveau projet associatif 2025 / 2030. Porté entre autres par notre Directeur Général Adjoint, il aura pour socle « l'Éthique et la bientraitance ».



21

actions ont été formalisées dans le projet associatif 2019-2024. Retrouvez-les ici :



ZOOM sur l'action :

"Activer une politique de recyclage des déchets"

17 996 kg

de papier/carton ont été collectés en 2023 sur les sites de Mont-Saint-Aignan et Dieppe, soit une augmentation de 491 % par rapport à 2022. Cette dernière s'explique par l'élimination de toutes nos archives depuis la mise en place de notre gestion électronique des documents, en accord avec les archives départementales.



soit l'équivalent de :


5 919 douches
de 5 minutes


89 984 kWh
soit 1 079 808 heures
d'utilisation d'un PC

5 399 kg
de CO2


3 120 644 kms
en train


935 heures de travail
& donc plus d'emplois
solidaires créés



Une gouvernance renouvelée

Après le départ de plusieurs administrateurs, dont Daniel Lesouhaitier, décédé en janvier et Yves de Frémicourt, secrétaire général depuis 2006, le conseil a été renouvelé.

De nouveaux administrateurs

Le Conseil d'Administration a désigné en 2023 huit nouveaux administrateurs (de gauche à droite) :

Jean-Luc Del Nin, de l'association familiale laïque de Rouen (AFL)
Agnès Cordier, de l'association famille rurale de Fresnes-le-Plan (AFR)
Sandrine Duarte, de l'association familiale laïque de Rouen (AFL)
Agnès Becquart, de l'association familiale catholique de Rouen (AFC)
Lydie Faure-Lecollier, de l'association Activités sportives et de loisirs pour tous (ASLT)
Joëlle Giudicelli, de l'association familiale laïque d'Elbeuf (AFL)
Brice Beaugendre, de la confédération syndicale de Darnetal (CSF)
Béatrice de la Fouchardière, de l'association familiale catholique de Rouen (AFC)



Un nouveau bureau

Composé de 11 membres, le Conseil d'Administration a reconduit Noëlle Dombrowski au poste de Présidente.

Présidente : Noëlle Dombrowski
Vice-Présidentes : Marie-José Vion, Agnès Becquart, Françoise Grun
Secrétaire Général : Fabrice Marie
Secrétaire Générale adjointe : Véronique Meyer
Trésorier : Henri-Charles Deltombe
Trésorier adjoint : Jean-Louis Auriau
Membre : Katherine Coeuff
Membre : Brigitte Brout
Membre : Jérémy Chassing



En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises.

Réunion d'accueil

Les nouveaux administrateurs, présidents d'associations et représentants ont été invités en septembre à une matinée d'information.

Ce fut l'occasion pour Noëlle Dombrowski de présenter le service Institution et de rappeler l'importance de notre réseau associatif, des commissions thématiques que nous proposons, mais aussi de la représentation familiale qui constitue une des grandes missions de l'Udaf 76. Les services que nous proposons aux familles et les projets à venir ainsi que leurs financements ont également été évoqués. Les participants ont enfin eu l'occasion de mesurer toute la diversité des actions menées par nos salariés en visionnant la vidéo rétrospective des temps forts 2022. Notre nouveau livret d'accueil leur a été remis.



● En décembre, le réseau Unaf-Udaf célèbre les bénévoles avec l'opération **#Merci pour les familles**. L'Udaf 76 a cette année rendu hommage à ses 34 administrateurs qui, en plus de leurs mandats au sein de leurs propres associations familiales, consacrent du temps à porter la parole de l'Udaf 76.



Médias Ça tourne !

Les équipes de France 3 sont venues dans nos locaux de Mont-Saint-Aignan afin d'interviewer notre présidente Noëlle Dombrowski au sujet de notre enquête menée auprès de 100 familles du département sur la conciliation vie professionnelle - vie familiale.



453 heures pour les commissions et actions

460 heures pour les réunions de CA

1365 heures de représentation en instances

1878 heures de représentation en CCAS

175 heures bénévoles pour les divers ateliers



Réunion institutionnelle

Les salariés de notre association ont été conviés à la traditionnelle journée institutionnelle de septembre. Au programme : une première prise de parole pour notre nouveau Directeur Général Cyril de Francqueville, et une matinée studieuse pour faire le point sur l'année écoulée et les projets en cours et futurs. La réunion a été suivie d'un déjeuner dans les jardins de l'Udaf animé par des musiciens et un jeu de "blind test" histoire d'éprouver ses connaissances musicales en équipe !

Laïcité Mieux se former

Depuis 2021, l'Udaf 76 a rejoint le plan de formation "Valeurs de la République et laïcité". Deux professionnels de l'association sont en effet habilités à former les agents publics, les professionnels et les bénévoles associatifs de plus en plus confrontés à des situations mettant en jeu le fait religieux et la laïcité. L'objectif est d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et de l'expliquer dans l'exercice de leurs métiers ou activités.

Des formations pour adultes et enfants

Nos deux professionnels ont été formés auprès de l'association ENQUETE afin de pouvoir aussi intervenir auprès de groupes d'enfants de CM1, CM2 et de



6^{ème}, le but étant de développer chez ces derniers un rapport apaisé et réfléchi à ces sujets. Cinq sessions ont eu lieu en 2023 au sein des écoles primaires de Barentin. Les agents de la ville ont aussi été formés ainsi que ceux de Mont-Saint-Aignan et d'Yvetot sur quatre rencontres d'une à deux journées.

➔ **Plus d'infos :**
ysanson@udaf76.fr - 02 76 51 71 35



Commissions

ZOOM SUR LA MEDAILLE DE LA FAMILLE

En 2023, 11 médailles ont été décernées en Seine-Maritime dont 6 à des pères de familles ainsi récompensés d'avoir tenu une place importante dans l'éducation de leurs enfants. Créée en 1920, la médaille de l'enfance et des familles est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles qui symbolise la reconnaissance de la nation aux familles (pères, mères, fratrie, famille élargie,...) qui élèvent ou ont élevé au moins 4 enfants ou qui ont élevé dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile.

L'Udaf 76 a pour rôle d'assurer le secrétariat de la commission départementale de la médaille, de coordonner les rencontres au domicile des candidats et de rendre un avis au Préfet en vue de son attribution.



• **LA COMMISSION DE CONTRÔLE** s'est réunie 3 fois en 2023 pour se prononcer sur les agréments et valider les listes d'adhérents et les candidatures aux postes d'administrateurs. Pour rappel, elle est composée de membres élus par le Conseil d'Administration.

• **LES COMMISSIONS INCLUSION NUMÉRIQUE, LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL, PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF (PLDA), ÉDUCATION & FAMILLE AU PLEIN AIR** se sont elles aussi retrouvées plusieurs fois au cours de l'année. Composées d'administrateurs, elles peuvent aussi accueillir des adhérents d'associations ou des personnes extérieures selon les thématiques abordées.

Plus d'infos sur notre site internet



Finances & budget : 2023 en chiffres

L'Udaf 76 fait face, comme toutes les entités économiques, au contexte d'inflation que nous connaissons depuis 2022, et qui se prolonge en 2023 et 2024. Selon les chiffres arrêtés de l'INSEE, l'inflation s'élève à 4,90 % en 2023 (5,20 % en 2022). C'est dans ce contexte que le soutien de nos autorités de tarification est important pour assurer la continuité de nos missions dans les meilleures conditions.

Rappel

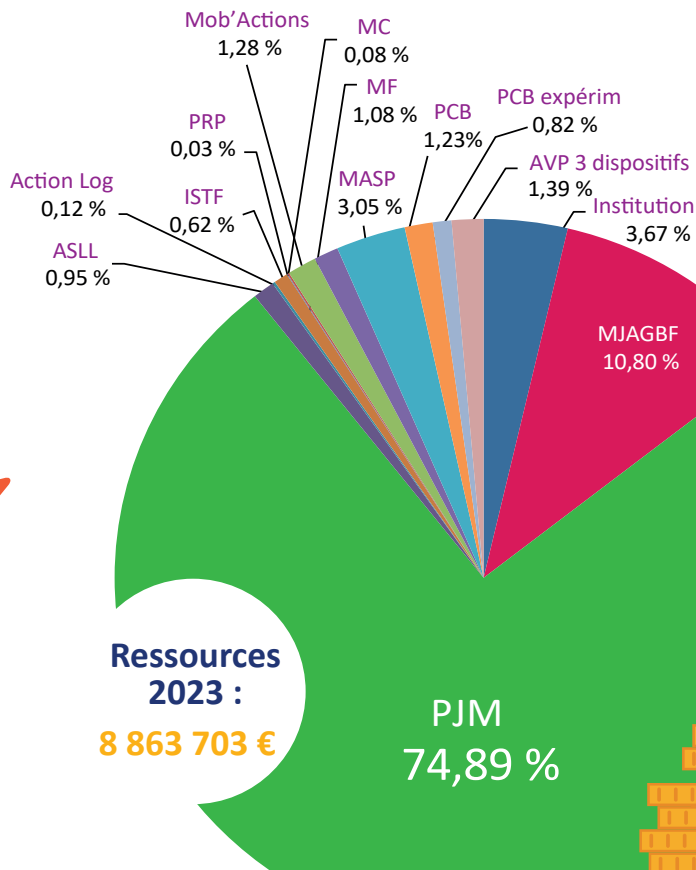
La comptabilité de l'Udaf 76 assure une mission :

- de mise à jour des **comptes des Majeurs Protégés et des familles** dont elle a la charge dans le cadre des mesures de protection et d'accompagnement,
- de tenue de la **comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services**.

Comptabilité de l'institution

Les sigles :

- ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement
- Action Log : Action Logement
- ISTF : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
- PRP : Procédure de Redressement Personnel
- Mob'Actions : dispositif Mobilité
- MC : Micro-crédit
- MF : Médiation Familiale
- MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- PCB : Point Conseil Budget
- AVP : Aide à la Vie Partagée 3 dispositifs
- MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- PJM : Protection Juridique des Majeurs



Direction générale adjointe



Alexandre Durand,
Directeur général adjoint

« Notre logiciel métier est désormais accessible en version mobile, c'est-à-dire que chaque professionnel peut s'en servir à partir de son téléphone portable. Cette nouveauté permet de travailler hors connexion en cas de zone blanche, d'accéder à une fiche synthèse des dossiers, d'effectuer un envoi de fonds, d'accéder aux courriers, de créer un rendez-vous ou un album photos, de numériser des documents et de faire signer un courrier. Par ailleurs, comme chaque année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre politique d'amélioration continue de la qualité de service rendu aux personnes que nous accompagnons ainsi que celle concernant la gestion des risques liés aux activités des services ».

Les projets des services

Dans la lignée du projet associatif 2019-2024, les objectifs d'évolution, de progression et de développement des 4 projets de service (2020-2025) Majeurs Protégés, Famille, Logement et Supports ont continué à être travaillés par nos professionnels autour de 8 axes principaux :

- Poursuivre la formalisation des procédures internes,
- Les outils internes,
- Le travail d'équipe (AT/MJPM/IS/DPF*), accueil, comptabilité,
- Améliorer les réponses apportées aux personnes accompagnées et aux professionnels,
- Optimiser et enrichir la prise en charge des personnes accompagnées,
- Poursuivre la participation des personnes accompagnées à l'amélioration du service,
- Remettre à jour les outils de la loi 2002-2 et les autres supports,
- Autres axes de développement.

* assistant(e) tuteur/mandataire/intervenant(e) social/délégué(e) aux prestations familiales



Consulter le détail des axes de progression s'inscrivant dans le cadre de nos projets de services.



Comptabilité des services

21 364 654 €

sur 3 150 comptes individuels

88 575 993 €

pour 12 279 placements.

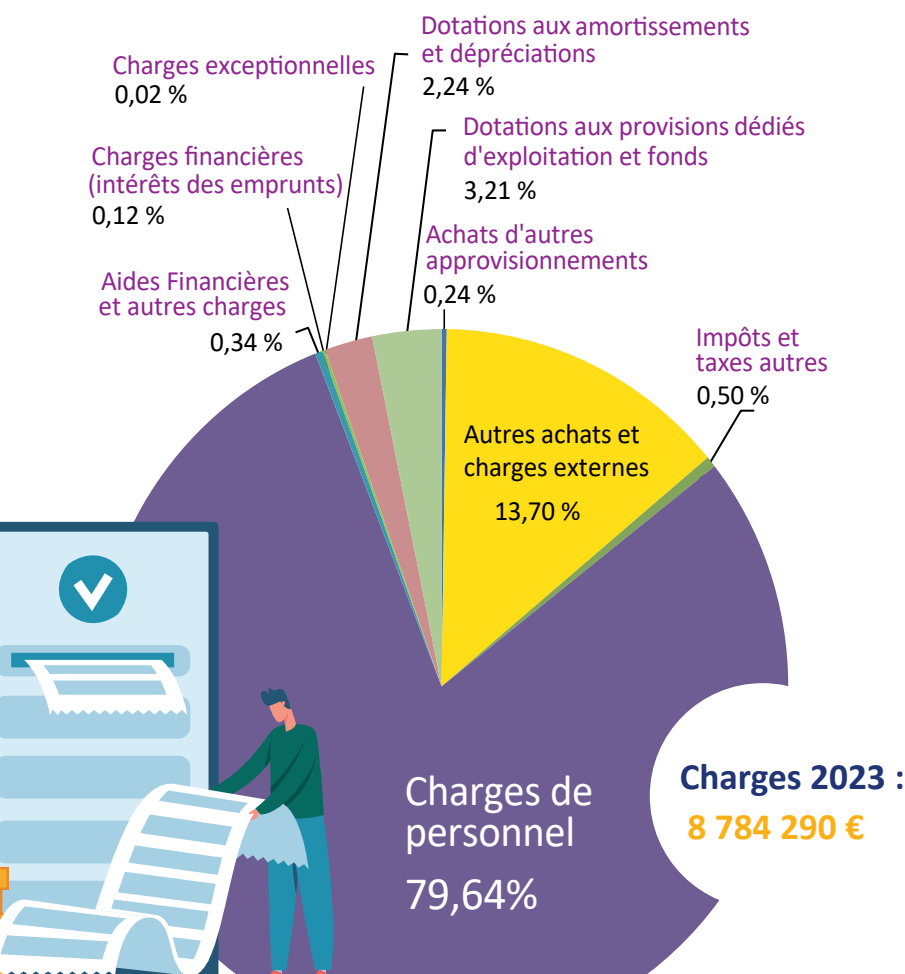
La valeur moyenne sur les comptes de placements est de 7 213 €

4 050 106 €

reversés à l'Aide Sociale Adulte (Conseil Départemental)

2 966 créanciers

69 069 factures traitées



Refonte du dispositif pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Depuis la loi 2007-308 du 7 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, les services MJPM et MJAGBF sont assujettis à la loi 2002-2 du 02/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

A ce titre, dans le cadre du renouvellement de notre agrément délivré le 30 septembre 2010 pour une période de 15 ans concernant l'exercice de ces mesures, nous devons réaliser tous les 5 ans une évaluation interne et tous les 7 ans une évaluation externe.

Depuis 2022, la HAS* reprend le pilotage et le contrôle de l'évaluation des ESSMS initialement confié à l'ANESM. Nous sommes davantage sur un processus de mise en œuvre d'une démarche continue d'amélioration de la qualité, avec une évaluation par des organismes évaluateurs tous les 5 ans, habilités par la HAS et accrédités par le COFFRAC.

* Haute Autorité de Santé

Notre prochaine évaluation aura donc lieu d'ici le 31 décembre 2027 (Décret 2021-1476 du 12/11/2021 et article D312-204 CASF). C'est la DDETS qui doit en fixer la date.

Celle-ci s'effectuera à partir d'un référentiel constitué de trois parties concernant la personne accompagnée, les professionnels et l'ESSMS, avec 3 méthodes d'évaluation :

- **l'accompagné traceur** : entretien avec les personnes accompagnées à propos de leur accompagnement et du respect de leurs droits, puis entretiens avec les référents,
- **le traceur ciblé** : analyse d'un processus et rencontre des professionnels puis de la gouvernance,
- **l'audit système** : rencontre de la gouvernance et des équipes concernant la qualité, la gestion des risques,...



Suite à notre seconde évaluation interne (2020-2025), un plan d'action a été mis en place jusqu'en 2025. Les axes d'amélioration déployés depuis 2021 vont continuer de perdurer dans les années à venir.

Pour consulter ce qui a été réalisé en 2023 :



Direction des Ressources Humaines

L'Udaf 76 a signé un nouvel accord d'entreprise sur le télétravail en janvier 2023.

Cet accord prévoit un jour de présentiel obligatoire par semaine et par équipe. En dehors de cette journée et des activités non télétravaillables, le salarié peut, sans obligation, télétravailler le reste de la semaine.

Un suivi de cet accord a été réalisé durant l'année afin d'analyser la satisfaction de nos collaborateurs et les éventuelles alertes suite à sa mise en œuvre. Un questionnaire a ainsi été diffusé en juin 2023 à tous les salariés. Cette enquête a confirmé les retours globalement positifs sur ces nouvelles conditions de télétravail.

Les responsables ont par ailleurs été formés au management à distance et ont une vigilance particulière sur les risques liés au télétravail. Des entretiens de suivi individuels dédiés permettent de faire le bilan de cette pratique une fois par an.

Cet accord télétravail innovant dans notre secteur nous permet de nous démarquer en proposant des conditions de travail attractives. C'est pourquoi nous le mettons en avant dans le cadre de notre marque employeur et du recrutement.



Découvrir nos métiers en visioconférence

Pour avoir une chance de recruter, encore faut-il que nos métiers soient connus. C'est particulièrement le cas du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs qui souffre d'un déficit de notoriété auprès des travailleurs sociaux qui pourraient candidater (éducateurs, délégués familiaux, assistants sociaux, juristes). Qu'à cela ne tienne, l'Udaf 76 organise désormais des *Visios Métiers*. La première s'est déroulée en collaboration avec Pôle emploi qui a sélectionné les participants, la suivante a été organisée en direct via une communication large sur nos réseaux sociaux. L'originalité de ces visios : la possibilité de prendre rendez-vous avec un de nos professionnels proche de son profil pour une discussion plus personnalisée.

149 salariés
soit 145.68 ETP

80,5 %
de femmes

43 ans
en moyenne

9,1 ans
d'ancienneté moyenne

Mouvements du personnel

56 recrutements
(23 CDI, 33 CDD)

16 départs
(salariés en CDI)

Communication

Le service communication continue d'accompagner et de faire la promotion des activités de l'institution et des services.

Soutien aux projets des services et de l'institution

Travail collaboratif dans le cadre des campagnes de valorisation de notre marque employeur, promotion de nos services avec en particulier en 2023 de nombreuses actions pour faire connaître nos ateliers parent-ado, nos goûters-rencontres des familles monoparentales, le nouvel Observatoire des familles,...

Journal Fam'lien

Exceptionnellement, 2023 a vu la parution d'un seul numéro de notre journal Fam'lien mais plus dense qu'à l'habitude. Une version digitale intégrant des liens interactifs est venue compléter les 800 exemplaires papier diffusés à notre réseau associatif et nos partenaires.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2022 a fait l'objet d'une refonte importante visant à intégrer plus de témoignages et à améliorer la qualité des informations.



Documentation

- Création d'une plaquette destinée à nos partenaires concernant les limites du champ d'intervention des mandataires judiciaires, en collaboration avec les pôles de Protection juridique des majeurs.
- Simplification graphique des Documents individuels de protection des majeurs (DIPM),
- Création d'un document en FALC (facile à lire et à comprendre) pour les personnes accompagnées sur la protection de leurs données personnelles.
- Création d'un flyer #jedevis... destiné aux étudiants et distribué dans le cadre de nos participations à des forums d'orientation.
- Création d'une affiche illustrant notre réseau associatif,
- ...



Formation

L'Udaf a poursuivi son investissement Formation professionnelle en versant **2,3 %** de sa masse salariale à l'OPCO SANTÉ. Nous avons largement dépassé notre engagement initial de financement avec **147 159 € investis**, dont 39 669 € de formations financées sur les fonds propres de l'association.

Le total du nombre de jours de formation suivis par les salariés s'élève à **529 jours**.

Dialogue social

En 2023, le dialogue social a abouti à la signature de trois accords d'entreprise et deux avenants portant sur :

- L'organisation du dialogue social,
- La mise en place du CSE 2023-2027,
- La mise en place de congés supplémentaires rémunérés,
- L'accord sur l'Organisation du Temps de Travail (avenant),
- Le télétravail (avenant).

Le CSE a été renouvelé pour une durée de 4 ans suite aux élections professionnelles ayant eu lieu en octobre 2023.

Projets

En partenariat avec la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines a pu s'investir dans la gestion des projets suivants en 2023 :

- Développement de la marque employeur,
- Plan d'actions découlant de l'audit RPS,
- Prévention et limitation de l'absentéisme et accompagnement individuel de salariés de retour suite à une longue absence,
- Recherche d'un nouvel éditeur de logiciel de paie/comptabilité qui se poursuivra en 2024.



• L'Udaf participe depuis 2 ans au DuoDay qui fait se rencontrer personnes en situation de handicap et employeurs durant une journée. Dans ce cadre, Patrick et Vanessa ont été accueillis au sein de nos services comptabilité et ressources humaines. Une journée riche en échanges et en découvertes qui créera peut-être des vocations !



• Les équipes Udaf ont partagé le stand de Nexem lors du forum d'orientation « les Métiers en Tournée » à Yvetot. Objectif : faire connaître les métiers proposés par notre association.

Une année 2023 de nouveau sous le signe des réseaux sociaux

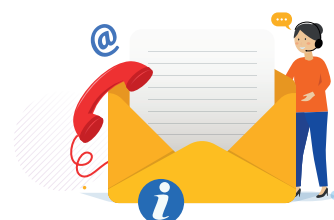
Communiquer sur les réseaux sociaux nous permet de faire connaître notre actualité en temps réel et aussi de relayer les messages de l'Unaf et de notre réseau d'associations familiales.

	443 abonnés soit + 70 %		152 followers soit + 36 %
	628 abonnés soit + 106 %		218 abonnés soit + 102 %
	110 abonnés , soit + 43 %		

Un site internet performant

21 853 visites en 2023
42 643 pages consultées

Pôle accueil : 3 missions



L'accueil physique

1 309 & 932 personnes accompagnées ou familles
partenaires se sont rendus dans nos locaux

La gestion du courrier entrant et sortant
physiquement ou par la gestion électronique des documents (GED) et le traitement du courrier du Tribunal et de l'antenne de Dieppe.

141 448 courriers reçus, 95 063 en GED.

La gestion du standard

Environ 100 appels par jour

NOS MISSIONS

PORTER LA PAROLE
des familles



Au sein des CCAS

Rappel

Le CCAS est la structure de proximité qui permet l'accès à l'aide sociale légale (se loger, se nourrir...). Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la ou les communes concernées. Il instruit les dossiers de demande d'aide sociale des résidents de la commune. Il propose des réponses ou services adaptés à partir des besoins, des difficultés et des attentes des habitants de la commune. Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le maire. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il est constitué pour 6 ans de 4 à 8 membres élus municipaux et de 4 à 8 membres nommés (représentant de l'Udaf et représentants d'associations (personnes âgées, personnes en situation de handicap, lutte contre l'exclusion)).

112

mandats de
représentation
dans les CCAS

1878

heures de
bénévolat
consacrées à
ces missions de
représentation

Le représentant en CCAS

Le représentant familial désigné par l'Udaf participe au bon fonctionnement du CCAS et siège à son conseil d'administration. Il a la légitimité pour représenter l'ensemble des familles de la ou des communes, dans leurs réalités de vie et leur diversité (familles nombreuses, recomposées, parents solos, foyers sans enfant...). **Il est la personne de référence sur les questions familiales et apporte son point de vue « familial » sur toutes les questions débattues.**

Sa mission

- Être à l'écoute des besoins et des attentes des familles, grâce à son implication dans la vie locale et associative.
- Représenter l'ensemble des familles de sa commune, et non le mouvement dont il est issu.
- Être force de propositions d'actions pour les familles.
- Se faire connaître comme « référent famille » auprès des partenaires locaux.
- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux (ABS) par le CCAS qui sert à préconiser des actions au service de la population.
- Rendre compte de son mandat auprès de l'Udaf et faire remonter les préoccupations des familles de son territoire.

Ses ressources

Au cours de son mandat, le représentant familial peut s'appuyer sur :

- les formations et temps d'échanges proposés par l'Udaf ;
- les études quantitatives et qualitatives menées par l'Unaf, l'Udaf et d'autres partenaires ;
- le réseau des associations familiales et des délégués familiaux animé par l'Udaf ;
- les services documentaires de l'Udaf et de l'Unaf.

S'il exerce une activité professionnelle, le représentant familial bénéficie d'un congé de représentation pour se rendre aux rencontres sur son temps de travail.

Des outils dédiés

- Un guide diffusé en début de mandat
- Un site internet dédié : www.defendrelesfamilles.fr
- Un magazine semestriel : « Défendre les familles »



Dans les instances départementales & régionales

L'année n'a pas vu de changements dans notre importante délégation à la CAF (8 postes) et dans les deux CPAM, mais beaucoup d'autres mandats ont été soit renouvelés, soit pourvus par de nouveaux bénévoles.

86

mandats de représentation dans les instances

1365

heures de bénévolat consacrées à ces missions de représentation

Garder le contact

Nous envoyons régulièrement aux élus - maires, parlementaires, conseillers départementaux - ainsi qu'aux responsables des services enfance/familles du département et de la CAF et à d'autres partenaires institutionnels, notre journal Fami'lien, les communiqués de l'Unaf, nos enquêtes et des courriers qui les informent de nos positions et activités.

Représentants nouveaux ou renouvelés en 2023

LOGEMENT-HABITAT

ADIL 76 (Agence départementale d'information sur le logement)

Noëlle Dombrowski. Vice-présidente.
Cyril de Francqueville. Administrateur au CA.
Jean-Louis Auriau. Administrateur au CA.

Commission DALO (Droit au logement opposable)

Katherine Coeuff. Suppléante.

Habitat 76

Jean-Michel Clémenceau. Titulaire.

OPH Rouen Habitat

Brigitte Brout. Titulaire.



Consulter la liste de toutes nos représentations en instances

FAMILLES & DIVERS

Conseil des familles et commission d'agrément

Katherine Coeuff. Titulaire.
Sylvain Fanté. Suppléant.

Commission d'examen des situations de surendettement

Cyril de Francqueville. Suppléant.

COFIL du Schéma départemental de services aux familles (SDSF)

Noëlle Dombrowski. Titulaire.
Marie-Josée Vion. Suppléante.

Comité de suivi et d'évaluation Chambre d'agriculture

Henri-Charles Deltombe. Titulaire.

Commission sécurité routière

Jean-Louis Auriau. Membre.

Commission membre du Jury dans le secteur funéraire de Seine-Maritime

Katherine Coeuff. Titulaire.
Willy Dijkman. Suppléant.

SANTÉ-HÔPITAUX

Hôpitaux et cliniques

> Clinique Océane

Thierry Delpèches. Suppléant.

> Centre de convalescence

La Roseraie

Thierry Delpèches. Suppléant.
Pascale Chérif. Suppléante.

> Centre hospitalier du Rouvray : conseil de surveillance et CDU

Noëlle Dombrowski. Titulaire.

> Centre hospitalier de Eu : conseil de surveillance et CDU

Doriane Osinski. Titulaire.

> Centre hospitalier du Belvédère Mont-Saint-Aignan

Katherine Coeuff. Titulaire.
Marie-Josée Vion. Suppléante.

> Centre de santé mentale MGEN

Katherine Coeuff. Titulaire.

> Dereco Lavoisier Darnetal

Véronique Lemarchand. Titulaire.
Brigitte Brout. Suppléante.
Katherine Coeuff. Suppléante.

> Centre hospitalier de Rouen

Béatrice Roussel. Titulaire.
Brigitte Brout. Suppléante.

> Clinique de l'Europe

Brigitte Brout. Suppléante.

> Clinique Mathilde

Annie Geslin. Titulaire.

> CRMPR Les Herbiers

Béatrice Roussel. Titulaire.

> Hôpital privé de l'Estuaire

Pascale Chérif. Suppléante.

> Clinique des Ormeaux

Pascale Chérif. Suppléante.

> Institut de jour Alfred Binet

Véronique Lemarchand. Titulaire.



ZOOM SUR 2 nouveaux mandats



Katherine Coeuff,

Représentante au conseil de famille
des pupilles de l'État

« Être représentante au conseil de famille est une grande responsabilité. La mission de ce conseil est d'assurer, avec le tuteur (préfet), l'autorité parentale des 74 enfants pupilles du département et de construire pour chacun d'eux un projet de vie qui prenne en considération ses besoins, son individualité et ses attentes. Ce projet de vie peut inclure une adoption, mais pas obligatoirement. Ces enfants vivent en pouponnière, en famille d'accueil ou en établissement. Ils ont perdu tout lien avec leurs parents, sont nés sous le secret ou orphelins. Lorsque le conseil se réunit une fois par mois, ils peuvent être présents s'ils le souhaitent. Nous recevons leurs dossiers 8 jours avant, ce qui nous permet de prendre connaissance de la façon dont se déroule leur quotidien, de leurs demandes ou projets, des éventuelles problématiques qu'ils rencontrent. Le conseil prend parfois des décisions

déterminantes pour leur avenir, comme le choix de parents adoptants. Le tuteur et les membres du conseil examinent tous les éléments permettant de déterminer la famille la plus adaptée à l'intérêt de l'enfant. Ces dernières ont au préalable été sélectionnées par la commission d'agrément au sein de laquelle mon suppléant, M. Fanté, siège en tant que titulaire. Nous nous appuyons sur les rapports, mais aussi sur les retours du psychologue et des assistants familiaux qui accueillent l'enfant. Le vote s'effectue à la majorité, et en cas de besoin, c'est la voix du président du conseil qui tranche, en l'occurrence un représentant de l'association Enfance et familles d'adoption (EFA 76). Ce mandat est vraiment très particulier et nécessite une étude approfondie des dossiers avant les réunions mensuelles. J'ai toujours à l'esprit que les décisions prises impactent directement la vie d'un enfant, cela force à la responsabilité ».



Jean-Michel Clémenceau,

Représentant au conseil
d'administration d'Habitat 76

« Après une carrière de 40 ans dans le logement social, dont une quinzaine d'années à Habitat 76, j'éprouve une grande satisfaction à avoir intégré le CA de cet office public, plus gros bailleur social du département avec près de 30 000 logements et 90 000 résidents. Composé de 23 administrateurs d'horizons divers (département, métropole, CAF, syndicats de salariés, locataires, personnes qualifiées,...), le CA fixe les orientations générales, et les enjeux sont importants pour les familles. Par exemple lorsqu'il s'agit de statuer sur l'évolution des loyers en période d'inflation, pour réussir à ménager les budgets de l'office tout en protégeant les locataires les plus modestes. La rénovation, notamment énergétique, des bâtiments est aussi un sujet important, de même que l'amélioration du cadre de vie en général avec des applications concrètes comme l'installation de douches pour les locataires âgés, la construction de locaux annexes pour ranger les poussettes, la mise en place d'un ascenseur,... De nombreuses concertations sont organisées avec les locataires par le biais d'enquêtes. Face à l'augmentation de la demande de logement social et au faible taux de rotation, nous étudions également, en concertation avec les élus, les opportunités de nouveaux programmes, mais nous devons faire avec la baisse de 20 % en 5 ans de la construction faute de crédit d'État suffisants.

Représenter l'Udaf 76 au sein de cet organisme est une formidable opportunité et l'illustration que le bénévolat peut permettre d'agir concrètement sur la vie des familles. Nul besoin d'être un expert, la curiosité et la disponibilité suffisent : n'hésitez pas à vous investir ! ».

Le saviez-vous ?

Des représentants dans le secteur funéraire

Deux de nos représentants, Katherine Coeuff et Willy Dijkman, sont membres du jury chargé de valider le diplôme permettant l'exercice de professions du secteur funéraire.

Pour exercer, un conseiller funéraire (et assimilé) doit être titulaire du diplôme national instauré par le ministère de l'Intérieur et délivré par un organisme de formation. Lors de chaque session d'examen, ces derniers constituent un jury composé de quatre personnes figurant sur la liste du département où se déroulent

les épreuves théoriques. Ce jury ne peut comporter au maximum qu'un représentant des chambres consulaires et un représentant de la profession. Des représentants des collectivités locales et des Udaf sont également présents. Ces derniers connaissent la réalité des familles et leurs attentes. Leurs appréciations sont complémentaires à celles des autres membres et ce regard particulier doit faire sens auprès des candidats, futurs professionnels en première ligne auprès des familles.



ÊTRE EXPERT DES réalités familiales



Consulter le rapport complet

Observatoire des familles 2023

Pourquoi les familles ont-elles moins d'enfants alors qu'elles en désirent toujours ?

Suite à la publication du bilan démographique de l'INSEE qui confirme une baisse continue de la fécondité depuis 2010, l'Unaf et les Udaf ont publié les résultats d'une enquête sur le désir d'enfant en France.

Dans le cadre de l'Observatoire des familles, l'Unaf a confié cette enquête à OpinionWay qui a interrogé l'été dernier **2500 parents avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer et 500 personnes de 25 à 43 ans sans enfant**. A la demande des Udaf et Uraf, des enquêtes complémentaires ont été menées par OpinionWay dans 37 départements et 7 régions pour explorer cette réalité dans les territoires. **Ce sont au total 8 200 parents qui ont été interrogés, dont 200 seinomarins.**

200 parents
seinomarins
interrogés !

96 %

DES PARENTS DÉCLARENT
QU'ILS SOUHAITAIENT
AVOIR DES ENFANTS.

2

C'EST LE NOMBRE IDÉAL
D'ENFANTS POUR 50 % DES
PARENTS INTERROGÉS

1. Un désir d'enfant très enraciné.

96 % des parents disent qu'ils souhaitaient avoir des enfants. 64 % en ont toujours eu envie, pour 32 % le désir s'est construit petit à petit. La famille souhaitée est constituée de deux enfants pour une majorité des parents, mais plus d'un tiers aimerait ou aurait aimé avoir une famille nombreuse (trois enfants ou plus). Avoir des enfants, c'est avant tout vouloir « fonder une famille » (65 %), « aimer et être aimé » (49 %), « transmettre des valeurs » (44 %).

38 %

AIMERAIENT OU AURAIENT
AIMÉ UNE FAMILLE
NOMBREUSE (TROIS
ENFANTS OU PLUS).

20 %

AURAIENT PRÉFÉRÉ
AVOIR LEUR 1ER ENFANT
PLUS TÔT

2. Des conditions à la réalisation du désir d'enfant

Avant d'avoir un enfant, la priorité est d'être en couple stable (41 %) et d'avoir un logement adapté (37 %). Avoir assez d'argent (37 %) est aussi déterminant. Par rapport à 2022, cette question financière est devenue plus importante que la question du travail stable. Le calendrier des naissances semble davantage subi : 20 % des parents auraient préféré avoir leur premier enfant plus tôt.

19 %

ONT RENONCÉ À AVOIR
LE NOMBRE D'ENFANTS
QU'ILS AURAIENT
SOUHAITÉ

58 %

JUGENT LE CONTEXTE
GÉNÉRAL DÉFAVORABLE
POUR AVOIR DES ENFANTS

3. Un écart entre aspiration et réalisation du projet familial

En France, le nombre souhaité d'enfants est beaucoup plus élevé que la fécondité observée : 2,27 contre 1,7.

1 parent sur 5 a renoncé à avoir le nombre d'enfants qu'il aurait souhaité (19 %). 58 % jugent le contexte économique, politique, environnemental et social défavorable pour avoir des enfants. 43 % estiment que leurs finances ne leur permettent pas de préparer l'avenir de leurs enfants.

4. Une politique familiale plus favorable

Environ 4 parents sur 10 estiment qu'ils n'ont pas bénéficié d'un soutien suffisant de la politique familiale à l'arrivée de leur premier enfant. Parmi les mesures d'accompagnement qui pourraient encourager la réalisation du désir d'enfant, les familles plébiscitent particulièrement les congés familiaux bien rémunérés (en tendance plus que la moyenne nationale avec 71 % contre 66 %) pour passer du temps avec leur(s) enfant(s). Les mesures qui favorisent la conciliation vie professionnelle-vie personnelle sont aussi des leviers importants cités avec l'accès aux services de garde et d'accueil des jeunes enfants et de périscolaire (66 %) ainsi que la possibilité de bénéficier de conditions de travail adaptées : horaires flexibles, télétravail,... (63 %).

ANIMER LE RÉSEAU

des **75** associations familiales

En 2023, l'Udaf 76 a accompagné plusieurs projets de soutien à la parentalité proposés par les associations du réseau grâce à son dispositif « Famille au plein air ». Deux ateliers santé mentale et numérique ont aussi été déployés, sous l'impulsion de l'Udaf et en partenariat avec plusieurs associations.



Soutien à la parentalité avec « Famille au plein air »

Dans le cadre des appels à projet "Famille au plein air", l'Udaf 76 a apporté un soutien financier à quatre associations du réseau afin de financer des projets de soutien à la parentalité.

Partager & bien manger

L'association Aide et intervention à domicile 76 a organisé une série d'ateliers culinaires à destination des familles qu'elle accompagne.

Une quinzaine de personnes ont ainsi pu partager avec leurs enfants des moments conviviaux animés par les technicien(s)nes de l'intervention sociale et familiale (TISF) de l'association.

Conférence

EFA 76 a organisé en novembre une conférence sur le thème : « Comment développer la collaboration de vos enfants dans un cadre apaisé ? ».

Jean-François Belmonte, créateur du site papapositive.fr a proposé aux participants de découvrir des outils simples, ludiques et pratiques pour placer l'empathie au centre de la relation éducative.

Sortie

La CSF Saint-Etienne-du-Rouvray a organisé une visite du parc France miniature.

31 adultes et 15 enfants ont participé à cette sortie qui a enchanté les petits comme les grands ! Les familles ont aimé la visite des différents monuments, la découverte du patrimoine français mais aussi la convivialité du groupe.

Ateliers

La CSF de Darnetal a organisé plusieurs rencontres permettant à une vingtaine de parents d'échanger sur diverses thématiques :

l'opposition chez le jeune enfant, la fratrie, l'acquisition de la continence, les accidents domestiques, les écrans... Ces moments ont été propices au partage d'expérience et ont aussi permis de connaître les familles dans un cadre différent.

Santé mentale

La commission Éducation a organisé, en partenariat avec l'association CSF de Canteleu et la Mutualité française, un parcours de 3 ateliers gratuits sur le thème de la santé mentale.

Les 12 participants ont pu bénéficier :

- d'une rencontre de 2 heures animée par une psychothérapeute autour des questions suivantes : qu'est-ce que la santé mentale ? Quels sont les signes d'une santé mentale qui se dégrade ? Quelles sont les ressources ?

- d'une initiation à la sophrologie,
- d'une séance de socio esthétique (soin des mains et auto massage).

Ces ateliers ont été très appréciés.



Numérique

2023 a vu se concrétiser le projet « Inclusion numérique » lancé en 2022. Pour rappel, l'Udaf a proposé aux associations

volontaires de son réseau de les accompagner dans la mise en place d'ateliers sur leur territoire. Objectif : maîtriser les bases des outils numériques devenus si indispensables au quotidien.

L'association familiale de Fresne-le-Plan s'est rapidement portée volontaire et a réuni un petit groupe autour d'une bénévole prête à en découdre avec le web ! L'association Famille Rurale de Varneville-Breteville a aussi rejoint le projet.





Nos actions pour le développement associatif

Le service Institution effectue tout au long de l'année une veille associative afin de repérer et de rencontrer des associations du département dans le but d'étoffer nos contacts et notre réseau.

Ce travail a permis d'accueillir en 2023 dans notre réseau l'association **Apedahn (Association de parents d'enfants déficients auditifs de Haute-Normandie)**. Cette dernière accompagne une vingtaine de familles et une quarantaine d'apprenants en langue des signes.



Cécile Sellier, Présidente

Julie Moreau, Trésorière

« Nous croyons en la force du réseau partenarial pour impulser les changements, moduler les besoins, innover, créer de nouvelles synergies inter associations. Le réseau de l'Udaf 76 permet d'atteindre ces objectifs, c'est un atout pour l'Apedahn. Sans compter les nouveaux services qui s'offrent à nos familles adhérentes. »

Garder le contact

Avec les associations du réseau

Maintenir le lien avec les associations et nos partenaires est primordial, des rencontres sont régulièrement organisées.

- Notre présidente Noëlle Dombrowski accompagnée de Cyril de Francqueville, directeur général et Chantal Cornier, responsable de la vie associative ont rencontré M. Clémenceau, président d'AID 76 et sa nouvelle directrice M^{me} Duranton dans leurs locaux.
- Une rencontre a aussi été organisée avec M. Vandenbusshe qui a repris la présidence de l'EPE 76 et M^{me} Françoise Granier, nouvelle coordinatrice.
- Présence à des assemblées générales (MFR Forges-les-Eaux,...), aux vœux de la fédération MFR marqués par le départ de la directrice Sylvie Gaulier, remplacée par Matthieu Boissel.

Avec l'Unaf

- Réunions statutaires avec les Présidents et Directeurs à Amiens et à Paris.
- Webinaires et réunions pour les salariés référents à Paris dans le cadre du PLDA, de l'inclusion numérique,...
- AG de l'Unaf à Angers.



Familles monos

Les familles monoparentales représentent une famille sur 4 en France, un peu plus en Seine-Maritime.

Face au constat qu'aucune association ne les représente dans notre département, le service institution de l'Udaf s'est lancé en 2023 dans l'organisation de goûters-rencontres co-animés par une personne membre de la fédération nationale des familles monoparentales (FNFM).

Six rencontres ont réuni au total une cinquantaine de parents solos accompagnés de leurs enfants au sein de nos locaux de Mont-Saint-Aignan.

Au programme : des échanges conviviaux autour des problématiques de la monoparentalité, du partage de bons plans, mais aussi un atelier massage, une conférence animée par une pédagogue en éducation sur les limites posées aux enfants et un atelier bricolage de Noël.

L'objectif de 2024 sera de passer à la vitesse supérieure en faisant la promotion de la création d'une association dédiée aux familles monoparentales. Un projet nécessairement porté par des familles volontaires, mais pour lequel l'Udaf et le FNFM proposent un soutien, notamment administratif.

Contact : contact@udaf76.fr – 02 76 51 71 44



Forums des associations

Chaque année, l'Udaf participe aux forums des associations de Rouen et de Mont-Saint-Aignan. Ces rendez-vous incontournables de la vie associative locale nous permettent de mettre en lumière l'offre de services de l'Udaf et de notre réseau. C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer les autres associations présentes et souvent aussi les personnes publiques locales.

PROPOSER DES SERVICES

aux familles et aux personnes vulnérables



Protection juridique des majeurs

Une activité toujours très dense pour le service de Protection juridique des majeurs (PJM) en 2023.

Au-delà du nombre de mesures de protection toujours en augmentation, la charge de travail générée par les entrées et les sorties est conséquente pour les professionnels du service. S'ajoutent à cela les 351 passations de dossiers intra/inter pôles pour suivre, s'adapter à l'évolution de la situation des personnes accompagnées (PA) et/ou à leur mesure de protection.

Face à ce volume d'activité, il devient compliqué pour nos équipes d'assurer un travail de qualité auprès des PA et les risques d'erreurs, voire de maltraitements involontaires, peuvent malheureusement survenir dans un fonctionnement dégradé. Depuis de nombreuses années, nous alertons sur le phénomène d'isolement du mandataire à qui on veut donner, à tort, la mission de tout faire vis-à-vis de la PA. **Nous avons à ce sujet édité en 2023 un flyer qui rappelle les limites du champ d'intervention du mandataire**, et le fait que ce dernier ne se substitue pas aux dispositifs de droits communs*, dans l'intérêt de nos professionnels mais aussi pour renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir de la PA.

Au sein de l'Udaf 76, nous savons que c'est en restant vigilants, notamment à la qualité de vie au travail et aux risques psychosociaux, que nos professionnels pourront continuer à améliorer de manière continue la qualité de service délivrée aux PA. **Pour ce faire, nous militons depuis plusieurs années**

auprès de nos financeurs pour la baisse du nombre de mesures suivies par mandataire. Nous soutenons l'étude d'impact réalisée par le cabinet CITIZING en septembre 2020 à la demande de l'inter-fédération de la protection juridique des majeurs, qui préconise un maximum de 45 mesures par professionnel pour pouvoir mener à bien leur mission. **En 2023, la perspective de plusieurs embauches dans le service MJPM a permis de redonner du souffle et du sens au travail.**

2023 fut également l'année de la 1^{ère} journée régionale des professionnels des Udaf de Normandie autour de la thématique : « L'accompagnement d'aujourd'hui, l'accompagnement de demain, réflexion sur les pratiques professionnelles ». L'objectif était de réinterroger les postures professionnelles, aussi bien dans la communication et la relation avec la personne/famille accompagnée que dans le savoir être du professionnel dans ses fonctions.

En parallèle, le guide « Repères pour une réflexion éthique des MJPM » d'avril 2020 des ministères sociaux et de la justice a commencé à être étudié par chapitre par l'ensemble des professionnels du service.

Un travail sur l'éthique en partenariat avec l'espace de réflexion éthique de Normandie (EREN) est aussi prévu en 2024. ●

3 178
mesures de protection
gérées par notre service
Majeurs Protégés
au 31/12/2023 contre
3156 en 2022

1 449 en milieu
ouvert à Mont-Saint-
Aignan et **557** pour
l'antenne de Dieppe

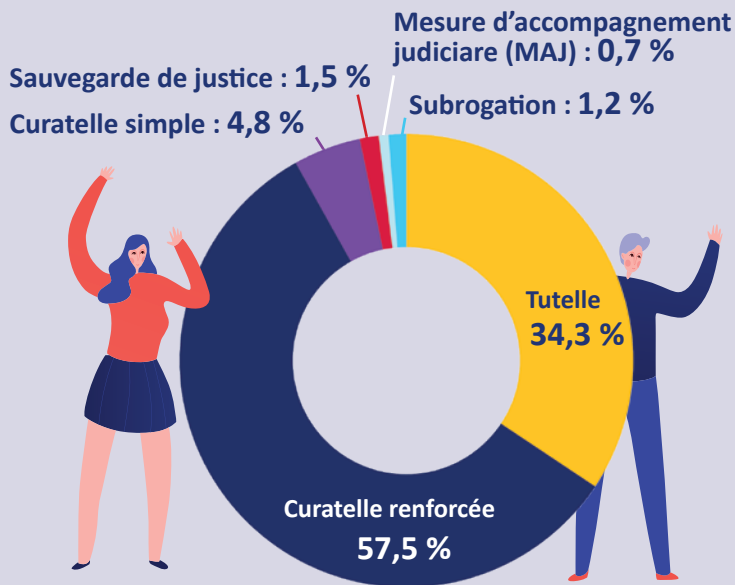
891 pour le pôle
Établissement

111 mesures pour le
pôle Ouverture

→ **396 entrées**
374 sorties →
soit **3382** mesures
gérées durant l'année

* Ce document est notamment en lien avec le rapport de mission interministérielle concernant les Etats généraux des maltraitements « Penser les protections juridiques et sociale à partir des droits des personnes les plus vulnérables à être entendues et soutenues dans une société solidaire » par Anne Caron Déglise de juillet 2023, ainsi qu'avec le document « Protéger avec bientraitance et participer à un accompagnement global de qualité incluant la prévention et la lutte contre la maltraitance » par le pôle DPD de l'Unaf de juin 2023.

Profil des personnes accompagnées en protection des majeurs



72 %

des personnes accompagnées sont rattachées au milieu ouvert, c'est-à-dire qu'elles vivent chez elles. Les autres sont prises en charge dans des établissements (Ehpad, hôpital psychiatrique, foyer...)



90 %

des personnes ont un revenu inférieur ou égal au SMIC, dont 36 % ne perçoivent que l'AAH ou moins.

Expression des usagers 2023 : le retour des "Cafés partage"



Une trentaine de personnes accompagnées par nos services ont participé à nos "Cafés partage" organisés dans les communes de Rouen, Yvetot et Mont-Saint-Aignan.

Les invités ont d'abord pu découvrir les résultats du questionnaire de satisfaction réalisé auprès de 2500 personnes que l'Udaf 76 accompagne sur différents dispositifs (mesures de protection, logement, mobilité, médiation, budget,...). Les échanges qui ont suivi ont été l'occasion de donner leur avis et de réfléchir ensemble à des propositions d'amélioration de nos services.

Un nouveau flyer pour mieux faire connaître le champ d'intervention des mandataires

Le cadre légal d'intervention des mandataires à la protection judiciaire dans l'accompagnement des personnes sous mesures de protection est parfois mal connu, et peut entraîner des incompréhensions avec nos partenaires sur le terrain.

Un flyer a été créé en 2023, il est diffusé par nos mandataires au gré de leur visites et également disponible sur notre site internet.



Des projets innovants pour une bouffée d'air dans le quotidien

L'équipe de l'antenne de Dieppe a convié 53 personnes qu'elle accompagne sur les territoires de Neufchâtel, Saint-Valery-en-Caux et Dieppe à trois goûters-cinéma. L'occasion pour ces dernières de partager un moment de convivialité et une activité de loisir qu'elles ne pratiquent pas ou peu.

Ces événements s'inscrivent dans le cadre des «Projets innovants» de l'Udaf 76 qui permettent aux pôles de Protection des Majeurs qui le souhaitent de bénéficier d'un budget pour organiser une action en faveur des personnes accompagnées.



En chantier

Notre antenne de Dieppe a fait peau neuve en 2023. Objectifs : réaménager pour mieux accueillir les personnes accompagnées par nos services, mais aussi améliorer les conditions de travail de nos professionnels.



Félicitations !

Bravo à nos **4** mandataires qui ont prêté serment au Tribunal judiciaire de Rouen dans le cadre du Certificat National de Compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.





ZOOM SUR le service Juridique



161 successions en cours en 2023

44 ventes

231 biens immobiliers inventoriés & 52 à faire auditer

L'Udaf s'est dotée en 2019 d'un service Juridique afin de bénéficier de l'expertise nécessaire pour mener à bien sa mission de gestion des biens des personnes sous mesure de protection. Rencontre avec Mathilde Auger et Antoine Boullenot, tous deux conseillers juridiques.

Leurs principales missions : gérer les ventes immobilières et les successions impliquant les personnes accompagnées par l'Udaf placées sous tutelle ou curatelle. « *Notre quotidien est de nous assurer que les actes rédigés par les notaires sont conformes à la loi et aux intérêts des majeurs protégés* ». Dans le cadre d'une vente, Mathilde et Antoine vérifient par exemple que le bien immobilier est estimé au prix du marché, que des honoraires indus n'ont pas été facturés, que des éléments contractuels n'ont pas été ajoutés à l'acte en défaveur de la personne comme, par exemple, l'engagement à prendre en charge des travaux. De la même façon, lorsqu'un proche d'une personne accompagnée décède, le service juridique s'assure que la succession n'est pas déficitaire et que ses droits sont respectés au même titre que ceux des autres héritiers. La présence d'un majeur protégé dans une succession modifie certaines procédures, ce qui peut causer quelques tensions chez les professionnels ou dans la famille. « *Notre rôle est de rappeler le cadre de la loi qui régit les droits des personnes sous mesure de protection. En tutelle, si la succession comprend la vente d'un bien, nous devons par exemple soumettre une requête au juge des tutelles comprenant deux estimations de prix, l'avant-contrat et préciser les droits de la personne sur le bien immobilier. Cette étape rallonge les délais de la vente de 1 ou 2 mois* ».



Notre rôle : s'assurer que les intérêts des majeurs protégés soient respectés

L'embauche d'Antoine en 2023 pour compléter l'équipe a permis de dégager un temps précieux. Mathilde représente désormais l'Udaf aux signatures des promesses d'achat lorsque la personne est sous tutelle et ne se déplace pas. Ces rencontres régulières avec les équipes des offices notariaux ont permis d'améliorer la communication et la compréhension de nos procédures.

Un binôme mandataire/juriste

Si les mandataires confient au service juridique la gestion des ventes et des successions des personnes accompagnées, ils n'en restent pas moins des acteurs essentiels et complémentaires sur ces dossiers. « *Leur connaissance de la personne, de son histoire, de sa famille, de sa situation financière nous permet de contextualiser le dossier, de prendre en compte ses particularités mais aussi de faire respecter*

ses volontés lorsqu'elle en exprime ». Là où les juristes assurent le lien avec le notaire, les mandataires poursuivent leur accompagnement de la personne, sont en lien avec la famille et procèdent aux tâches administratives que requièrent ces dossiers (requête au juge, diagnostics immobiliers,...).

Préserver le patrimoine

Depuis 2020, le service juridique s'est lancé dans un chantier important à savoir inventorier le patrimoine immobilier de toutes les personnes sous mesures de protection juridique. L'objectif est de lister les biens, d'en définir l'état général et de vérifier qu'ils sont tous assurés. Les plus vétustes et ceux qui ne sont pas habités feront l'objet d'un audit confié à un partenaire professionnel afin de chiffrer et de prioriser les travaux. « *Selon la situation financière de la personne accompagnée, le mandataire pourra solliciter certains organismes pour monter des dossiers de subvention, ou bien conseiller de vendre les biens inhabités avant qu'ils ne perdent de leur valeur ou ne provoquent un sinistre* ».

L'expertise du service juridique est un atout indéniable pour l'association. Elle profite aux personnes accompagnées, mais aussi à l'ensemble de nos services qui bénéficient de conseils et de soutien dans l'exercice de leurs missions.

Dépendance, santé & vieillesse

1 436 personnes
renseignées, contre
1 129 en 2022

567 appels
téléphoniques

26 réunions
d'information
auprès du public
(contre 16 en 2022)

Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)

Notre service ISTF a fêté ses 15 ans. 15 ans que notre équipe accompagne les familles confrontées à la vulnérabilité de leurs proches dans leurs interrogations et leurs démarches liées aux mesures de protection juridique.

En 2023, l'activité du service s'est encore développée et nous n'avons pas pu répondre à l'ensemble des demandes faute de poste supplémentaire.

- Les rencontres avec les familles ont principalement eu lieu lors des permanences dans les tribunaux judiciaires de Rouen et Dieppe (51,5 %), à l'Udaf (27 %) et au sein des Maisons de la justice et du droit/Point Justice (21,1 %). Les juges des tutelles orientent systématiquement le public sur nos permanences à Dieppe et de plus en plus fréquemment à Rouen. Nos flyers sont mis à disposition dans la salle d'attente des tribunaux afin de favoriser les prises de contact après les audiences.
- 57,8 % du public accueilli a entre 40 et 59 ans, un âge en adéquation avec les demandes de renseignements visant à protéger un parent vieillissant.
- Chaque année, nous fidélisons de plus en plus de tuteurs familiaux. Ces derniers n'hésitent pas à nous contacter en cours d'exercice de la mesure de protection de leur proche.
- Nous sommes régulièrement contactés pour des questions pratiques dans les démarches administratives courantes (banque, assurance,...). La plus-value de notre service ISTF réside dans le fait que nos professionnelles exercent elles-mêmes des mesures de protection en parallèle de l'activité de soutien aux tuteurs familiaux. Elles peuvent ainsi partager leur expérience de terrain avec les familles.

CONTACT /
tuteursfamiliaux@udaf76.fr
06 33 19 08 28 - 06 33 28 26 00



Les interventions collectives

L'information délivrée de manière collective par le service ISTF vise toutes les personnes qui se trouvent en lien direct ou indirect avec des majeurs protégés ou à protéger. Le service est sollicité pour participer à des forums, portes ouvertes, journées d'information. Ces actions nous permettent de faire connaître le service ISTF plus largement auprès de structures pouvant nous orienter des familles. Notre équipe n'a pas pu répondre à toutes les demandes d'intervention en 2023.



A vos agendas

19 nov 2024

Notre service ISTF organise une conférence et des tables rondes destinées aux familles à la Halle aux Toiles de Rouen sur le thème : « Mettre en lumière la protection juridique auprès du grand public », avec la présence d'Anne Caron-Dégliise (avocate générale à la 1ère chambre civile de la Cour de Cassation) et de Gilles Raoul-Cormeil (professeur en droit privé à l'université de Caen).

Toujours un succès pour nos tutos et vidéos !



20 300
vues au 31/12/2023
contre 12 762 fin 2022

Rendez-vous sur
notre chaîne Youtube ou en
scannant le QR Code



Prestations & Droits des familles

Parce que la vie des familles est parfois ponctuée de crises (séparations, conflits, ruptures de liens,...), l'Udaf 76 propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue et intervient sur demande du juge aux affaires familiales dans le cadre d'enquêtes sociales.

Médiation familiale

Cette année 2023 fut encore transitoire, le temps de recruter une médiatrice familiale diplômée d'État, ce qui n'a pu se faire qu'en septembre. Nous avons toutefois maintenu l'activité sur tout le territoire ainsi que les permanences mensuelles au tribunal de Dieppe. Une synergie intéressante s'est d'ailleurs installée avec la juge aux affaires familiales qui nous oriente les couples séparés en conflit directement après l'audience. Une fois sur deux, l'entretien aboutit à la mise en place d'une médiation familiale.

30 % des médiations sont issues d'incitation avant et après audience, 30 % sont des médiations judiciaires donc imposées par le juge, et 40 % sont issues de demandes spontanées. L'augmentation de ces dernières montre que la médiation familiale comme lieu et outil de résolution des conflits est repérée petit à petit par les familles et les partenaires.

Faire connaître la médiation

Le service s'est mobilisé afin de promouvoir notre offre : participation au salon des solidarités de Neufchâtel, présence aux forums des associations de Mont-Saint-Aignan et de Rouen, co-organisation avec la JAF de Dieppe d'un ciné-débat durant la semaine de la médiation qui a rassemblé 180 personnes (surtout des professionnels). Notre médiatrice Isabelle Breuil a été interviewée sur France Bleu Normandie pour promouvoir l'événement et parler médiation familiale.

Le service collabore également avec l'Unaf et les fédérations nationales FENAMEF et APMF sur des travaux de réactualisation du référentiel CNAF et sur le diplôme d'état des médiateurs familiaux.



244 entretiens d'information préalable

90 processus de médiation engagés

186 séances

Nos médiations familiales concernent principalement des situations de divorce ou de séparation, mais l'Udaf intervient aussi dans les cas suivants :

- conflits entre adolescents et parents ou dans les fratries,
- ruptures de liens entre grands-parents et petits-enfants,
- difficultés entre aidants et personnes aidées face à la perte d'autonomie, le handicap,
- successions,...

CONTACTS : mediationfamiliale@udaf76.fr - 07 64 57 65 38 ou 06 33 09 20 02
Assistante : czgrzebny@udaf76.fr - 02 76 51 70 83

Enquêtes sociales

Les sollicitations sont en forte hausse, ce qui a conduit nos enquêteurs sociaux à devoir en refuser certaines en 2023.

Soucieuse de l'équilibre budgétaire de ce service, la direction de l'Udaf a mené une évaluation sur le temps passé pour exercer une enquête sociale au regard du financement alloué. Cette analyse a confirmé le déficit de certaines enquêtes, notamment celles menées pour les juges aux affaires familiales car elles sont plus chronophages que celles destinées aux juges des tutelles. **Ce constat nous a amené à réduire le nombre d'enquêtes sociales exercées.**

32 enquêtes sollicitées

dont 6 mandatées par le juge des tutelles et 26 par le juge aux affaires familiales.

+ 100 %
par rapport à 2022

7 sollicitations refusées

Enfance & Soutien à la parentalité

Intervenant depuis de nombreuses années dans le domaine de la protection de l'enfance, l'Udaf 76 a complété son offre de soutien à la parentalité avec la mise en place d'ateliers parent-ado.

Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

L'activité de notre service MJAGBF a subi une très légère baisse en 2023, mais le partenariat si important avec les acteurs de l'action sociale et de la protection de l'enfance dans le cadre de notre mission perdure.

Nous avons ainsi participé aux premières rencontres départementales de prévention et de protection de l'enfance au sein du Conseil départemental de Seine-Maritime, en présence de M^{me} Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'enfance. Nous maintenons également notre participation au sein de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance ainsi qu'au groupe de travail national de l'Unaf.

Notre objectif est de continuer à promouvoir et à défendre cette mesure si pertinente, pour qu'elle soit bien plus mobilisée par les acteurs sociaux et de la protection de l'enfance.

160 mesures

500
enfants concernés par
les mesures exercées

82 %
des familles constituées
de 3 enfants ou +



Alex Farieux, délégué aux prestations familiales à l'Udaf a été interviewé par France 3 Normandie Rouen dans le cadre d'un reportage sur les droits et devoirs des parents afin de présenter la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget.

Retrouvez son témoignage en tout début de vidéo après l'intro. A voir ici ou sur notre chaîne Youtube.



Parentalité

Ateliers parent-ado

Nos parcours santé/bien-être destinés aux parents accompagnés de leur ado se développent. Notre volonté de favoriser l'accès à ces ateliers à tous les publics, notamment en milieu rural pour pallier le manque de mobilité des familles, s'est illustré en 2023 par la signature d'une convention avec La Maison des Actions Sociales et Culturelles (MASC) de la ville de Tôtes. Un premier parcours de trois ateliers a rassemblé quatre duos, avec au programme :

- **Atelier nutrition** : préparer un petit déjeuner équilibré sucré/salé.
- **Atelier activité physique** : comment bouger en duo sur un parcours ludique.
- **Atelier relaxation** : comment apprendre à gérer ses émotions, sa communication.

Les participants ont été conquis par ces ateliers pratiques qui leur ont permis de passer du temps en famille, tout en bénéficiant d'informations et de conseils de professionnels pour une meilleure santé. Un second parcours est prévu en 2024 avec la MASC ainsi que l'IDEFHI à Canteleu avec qui une convention a été signée. Des contacts ont été également

établis avec les équipes des centres sociaux de la mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray, un parcours était prévu mais a malheureusement été annulé.

Pour Céline Illand et Emilie Debeauvais qui portent ce projet, 2023 a été consacrée à faire connaître le parcours afin de trouver des partenaires avec lesquels conventionner, mais aussi à rencontrer des professionnels (coachs en nutrition et activité physique, sophrologues,...) intéressés pour animer les ateliers.

L'équipe a également participé activement au groupe de travail national de l'Unaf "Questions de parents" consacré aux actions de soutien à la parentalité. L'objectif pour 2024 serait d'obtenir des subventions afin de financer ce projet novateur dans le département qui n'offre que peu d'actions visant les adolescents et leur famille. A cette fin, un rendez-vous a été obtenu avec le service de l'ARS début janvier.



Plus d'infos sur nos ateliers parent-ado

Consommation & Budget familial

Soutenir les familles dans la gestion de leur budget fait partie de l'ADN de l'Udaf 76. Nos six Points Conseil Budget accueillent et accompagnent gratuitement les personnes en difficulté financière. Notre service micro-crédit soutient les foyers exclus du système bancaire classique. La Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) vient en dernier recours pour les ménages les plus précaires dont la santé et la sécurité sont menacées par des difficultés de gestion de leurs ressources.

Points Conseil Budget (PCB)



295

personnes
accompagnées

909

entretiens

Notre première convention triennale s'est terminée fin 2022. Nous avons obtenu le renouvellement de nos 6 labels (Dieppe, Rouen droite, Rouen gauche, Yvetot, Neufchâtel et Gournay) pour 3 ans, malgré des résultats qui n'étaient pas à la hauteur de nos ambitions. L'effectif au complet en 2023 et les efforts déployés par notre équipe pour faire connaître les Points Conseil Budget auprès du grand public et des partenaires locaux ont contribué à ce que 2023 s'achève sur des objectifs globalement atteints. La création prochaine d'un 7^{ème} PCB, hors label, sur le territoire de l'Intercaux-Vexin actuellement non pourvu est en cours, reste à trouver un lieu pour accueillir nos permanences.

Un nouveau bureau et un logiciel métier

Afin de compresser les charges fixes, les locaux loués à Neufchâtel-en-Bray ont été restitués au profit de l'occupation d'un bureau privatif au sein d'un espace de coworking dans la même commune. Nous avons également souscrit à un logiciel métier dédié (Budg&co) développé par l'Unaf et proposé à l'ensemble du réseau. Il nous permet de centraliser tous nos suivis, d'enrichir des statistiques, d'organiser les rendez-vous et de constituer une gestion électronique de documents.

Grands créanciers

Les débuts sont timides pour l'expérimentation « Grands créanciers » pour laquelle notre candidature a été retenue en 2023 sur les PCB de Dieppe et Rouen droite. Impulsée par l'Unaf et pilotée localement par la DREETS, cette expérimentation consiste en l'orientation par de grands créanciers de leurs clients les plus fragiles vers nos PCB afin de prévenir les impayés. Des conventions ont été signées avec EDF, Engie, Habitat 76 et ICF Habitat, et les premières orientations ont débuté en septembre.



Retrouvez toutes les coordonnées
de nos Points Conseil Budget



42 actions collectives

- Vers le public étudiant : Fac de Rouen, UFR du Madrillet,...

- Permanence au tribunal de Rouen au moment des audiences de surendettement une fois par mois.

- Stand aux salons des solidarités de Saint-Nicolas d'Alliermont et de Neufchâtel.

- Ateliers budget dans le cadre du Service national universel (SNU)

- Secours populaire, mission locale de Dieppe, CCAS de Oissel,...



Aide éducative budgétaire (AEB)

Le dispositif est porté par les conventions avec le groupe Orange et le Ministère des finances.

L'action consiste à accompagner, dans un rôle éducatif, les personnels de ces structures qui présentent des difficultés budgétaires. Les bénéficiaires nous sont orientés par les services sociaux internes. Avec 6 dossiers suivis en 2023, la collaboration s'essouffle avec le groupe Orange qui privilégie d'autres pistes de résolution budgétaire pour ses salariés et le ministère qui nous oriente ses collaborateurs avec parcimonie.

Micro-crédit

En mars 2023, la Banque des Territoires a annoncé aux structures financées pour l'animation des plateformes départementales micro-crédit que le financement annuel sera réduit de moitié en 2024 et stoppé en 2025. Le réseau Unaf-Udaf a interpellé les pouvoirs publics ainsi que le Gouverneur de la Banque de France et porté à leur connaissance les difficultés auxquelles vont faire face nos services si le financement n'est pas pérennisé, d'une façon ou d'une autre. Rappelons que le micro-crédit est un outil d'insertion efficace dans la réalisation des projets de personnes aux revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. **Ces 15 dernières années, l'Udaf 76 a accompagné plus de 1800 personnes et obtenu environ 2 millions d'euros auprès de nos banques partenaires pour financer principalement des projets liés à la mobilité, leur permettant ainsi de se maintenir dans leur emploi ou d'en retrouver un grâce à l'achat d'un nouveau véhicule.**

Des banques de plus en plus frileuses

2023 enregistre une diminution des demandes de 12 % par rapport à 2022. Les prêts accordés sont eux aussi en baisse avec des banques qui n'acceptent plus que les dossiers des personnes ayant des revenus pérennes (CDD longs ou CDI), alors que 45 % des gens qui nous contactent sont soit bénéficiaires des minimas sociaux soit au chômage. **91 % des sollicitations concernent des projets de mobilité**, un constat qui peut interroger car 70 % des demandeurs habitent Rouen et son agglomération, donc en milieu urbain. Côté logement, 3 % ont pour objet le financement de travaux, 3 % l'achat d'électroménager. Côté santé, le paiement de frais dentaires représente 3 % des appels.

Avec un taux de prêts accordés de 83 %, notre service démontre encore une fois la qualité des dossiers présentés à nos banques partenaires.

CONTACT / Corinne Dherville : 07 60 24 93 81 - cdherville@udaf76.fr

147

personnes ont bénéficié d'un pré-diagnostic budgétaire et social

42

dossiers soumis

35

prêts accordés

91%

de demandes liées à la mobilité

102

dossiers en cours de remboursement. Nous gérons pour ces dossiers les incidents de paiement en faisant l'intermédiation entre le client et la banque.

3

dossier d'impayés en 2023, dont 2 régularisés et 1 non remboursé (appel au fond de cohésion sociale)

Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP2)

L'activité de la MASP2 est en légère hausse.

Le profil des personnes accompagnées : 61 % sont seules, pour moitié bénéficiaires du RSA. Le constat en 2023 réside dans le cumul de plus en plus important des difficultés : financières, sociales, médicales,... Cette année encore, un tiers des personnes accompagnées ont été orientées à l'issue de la MASP2 vers une mesure de protection judiciaire (mesure d'accompagnement judiciaire ou curatelle).

Organisation d'ateliers prévention

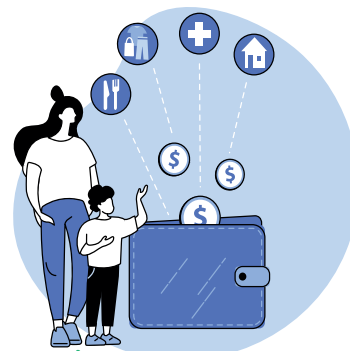
L'équipe MASP a mis en place des ateliers collectifs en partenariat avec Finances et Pédagogies (filiale de la Caisse d'Épargne) dans les communes de Maromme, Dieppe, Sotteville-les-Rouen et les Hauts de Rouen. Ces derniers avaient tous pour thématique : « Les pièges liés aux achats sur internet et le démarchage à domicile ». Avec un taux de participation d'une personne sur 4 invitées, nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les personnes accompagnées pour participer à ce type d'action collective, notamment du fait de la peur du regard des autres.

Pour rappel

La Masp 2 est une mesure dite administrative, c'est-à-dire qu'elle n'est pas décidée par un juge.

Pilotée par le Conseil

Départemental, sa mise en œuvre par l'Udaf 76 nécessite l'adhésion du bénéficiaire dont la santé et la sécurité sont menacées en raison de difficultés qu'il éprouve à gérer ses ressources. Elle repose sur une captation partielle ou totale des prestations sociales (RSA, AAH, allocations familiales...) et sur une action éducative autour du budget liée à des problématiques spécifiques ciblées (logement, santé, surendettement, insertion,...).



Procédure de rétablissement personnel

Depuis 2016, l'Udaf 76 est inscrite sur la liste des mandataires liquidateurs en matière de rétablissement personnel. Deux orientations possibles :

- une PRP sans liquidation judiciaire, qui permet au juge du surendettement de se prononcer sur un éventuel effacement des dettes en fonction des préconisations du mandataire,
- une PRP avec liquidation judiciaire où il s'agit de vendre les biens du débiteur par vente amiable ou forcée, pour permettre le recouvrement partiel ou total de ses dettes.

4 dossiers ont été suivis en 2023

147 mesures / 21

mois d'accompagnement en moyenne

65 entrées / 40 sorties

dont 2 pour autonomie retrouvée & 23 orientations vers des mesures juridiques

Logement & cadre de vie

Engagée pour défendre les intérêts des familles sur les problématiques de logement, l'Udaf 76 accompagne les plus précaires dans leur maintien ou leur recherche de logement avec le dispositif d'ASLL financé par le département. Elle soutient aussi les salariés précarisés via la convention signée avec Action Logement Services. Nos dispositifs d'habitat inclusif et intergénérationnel viennent étoffer notre offre de services aux familles.

Accompagnement social lié au logement (ASLL)



Le nombre d'accompagnements sociaux liés au logement a connu une hausse de 17,7 % comparé à 2022. Le service a en effet suivi 100 ménages alors que la convention qui nous lie au département nous engage pour un minima de 60. En commissions ASLL, certaines mesures sollicitées auprès de l'Udaf ont dû être refusées en cours d'année faute de places disponibles. Dans ce contexte, nous avons répondu au nouvel appel à projet 2024/2026 en demandant à doubler nos effectifs, soit trois postes d'intervenants sociaux à temps plein.

Autre constat, celui de l'accroissement des mesures sorties pour non adhésion des ménages : 23 en 2023 contre 11 l'année précédente (39 % des sorties sur l'année). Les familles acceptent plus difficilement la présence d'un tiers dans la gestion de leur quotidien, une tendance qui se vérifie sur d'autres dispositifs. Dans certains cas, on constate que la mesure ASLL a été proposée par le service instructeur sans réelle compréhension du dispositif par le bénéficiaire. Les objectifs de l'accompagnement ne sont parfois pas partagés par les ménages. Pour d'autres, la mesure d'ASLL est clairement insuffisante par rapport aux problématiques rencontrées. Elle permet

100 suivis
(contre 85 en 2022)

64 entrées
59 sorties

8,9 mois
d'accompagnement
en moyenne

simplement de poser un diagnostic et d'orienter vers une mesure plus contraignante de type MASP ou curatelle renforcée.

L'ASLL permet de soutenir les bénéficiaires dans le maintien ou l'accès au logement, c'est un outil efficace de lutte contre les expulsions, mais elle intervient souvent bien trop tard, lorsque les situations sont très dégradées ou que la procédure judiciaire est déjà engagée.

Action Logement Services (ALS)

Ce dispositif qui s'adresse à un public salarié en difficulté budgétaire lié à une problématique logement enregistre une baisse importante d'activité en 2023.

L'ensemble des organismes intervenant sur ce dispositif partagent le même constat que l'Udaf : les salariés demandeurs refusent de plus en plus d'être accompagnés pour un soutien à la gestion de leur budget si aucune aide financière ne leur est versée en contre-partie. Action Logement Services a en effet fortement réduit en 2023 les financements qu'elle accordait aux salariés présentant une dette locative. ALS a prévu de retravailler sa communication vers les familles afin de tendre vers un accompagnement plus éducatif. Nos services souhaitent continuer de s'investir pleinement sur ce dispositif.

En chiffres

10 diagnostics
(contre 24 en 2022)

15 accompagnements
(contre 26 en 2022)

67 % des personnes accompagnées ont des revenus supérieurs à 1 700€ contre 39 % en 2022.

La majorité connaît une situation de surendettement liée à un arrêt maladie long ou à une séparation.



14 colocataires
4 logements
 situés à Mont-Saint-Aignan, Eu et Canteleu
122 animations
 proposées par notre animatrice en 2023

Logement inclusif dispositif "Famille gouvernante"

Des colocataires satisfaits

2023 est la première année complète de fonctionnement du dispositif dans le cadre de la convention d'aide à la vie partagée (AVP) signée avec le département en 2022. S'appuyant sur les envies des uns, essayant de les susciter chez les autres, notre animatrice Gaëlle a pu proposer pas moins de **122 animations individuelles et collectives** à nos quatorze colocataires allant de la sortie à la mer, au baptême de voile, en passant par la discothèque, la piscine, les ateliers bien-être ou créatifs, la cuisine,... Autant de projets qui améliorent le quotidien et favorisent aussi l'autonomie. L'accompagnement permet de petites victoires pour certains : une balade en forêt quand on n'est pas sorti depuis longtemps, prendre le bus en fauteuil pour aller en ville. A chacun son rythme. **Nos questionnaires d'évaluation 2023** confirment la satisfaction des locataires et nous ont aussi permis de réfléchir ensemble à de nouvelles idées d'animation pour 2024 (handi-jardin, médiation animale, sorties culturelles et sportives,...).

Turn over, déploiement et grande enquête

Le turn over des locataires a été plus important que les années passées avec des difficultés à trouver des personnes sur le site de Eu. Ces départs sont principalement dus à l'évolution des pathologies des personnes et à leur vieillissement. Un travail important avec nos partenaires des services sociaux des établissements hospitaliers, des ESAT,... a été engagé afin de fluidifier l'arrivée de nouveaux locataires.

Les communes de Dieppe et de Barentin nous ont sollicités pour déployer notre dispositif sur leur territoire. Une étude de faisabilité a été réalisée et nous avons répondu à l'appel à projet AVP 2024 du département.

Pour finir, le service a été sollicité par l'Unaf pour participer en 2024 à une expérimentation nationale collective (4 Udaf et 19 autres porteurs de projets) dont l'objectif est de mesurer l'impact social des dispositifs d'habitat inclusif.



Coordinateur du dispositif :
Jean-Sébastien Capon - jscapon@udaf76.fr - 07 64 17 43 46

Plus d'infos sur notre site internet



Paroles de collocs

Les colocataires de notre logement partagé de Mont-Saint-Aignan se sont éclatés sur la piste de danse de la discothèque Club L'Excalibur. Organisé par l'Association Hand'vie'd'sortir et ses bénévoles, l'événement a réuni 750 personnes en situation de handicap, dont plus de 80 en fauteuils !

« C'était bien de sortir avec le groupe » (Eméric L.)

« C'était bien, j'ai pu revoir du monde d'autres structures que j'ai connu dans le passé, à refaire si c'est possible ! » (Céline V.)

« C'est cool d'ouvrir en dehors des horaires habituels car c'est difficile de s'y faire accompagner. Merci à l'Excalibur et à l'équipe d'hand'vie de sortir » (Marc L.V.)

« J'ai aimé voir des gens en fauteuil en discothèque ! » (John-John D.)

Logement intergénérationnel

Les actions se poursuivent pour faire connaître notre dispositif auprès des étudiants et des seniors. 2023 a été largement consacrée à la rencontre de partenaires. Côté seniors, le projet a été présenté aux équipes des CLIC du plateau Est et de Mont-Saint-Aignan afin qu'elles relayent notre offre auprès des habitants de ces secteurs. Un partenariat est aussi en cours avec Quevilly Habitat qui présentera notre dispositif à ses locataires. La participation au forum logement « Un toit à tout âge » de Petit-Couronne a également permis de communiquer et de lier des contacts. Côté étudiants, une rencontre a été organisée avec l'équipe du service social de la faculté de Rouen.

Contact : Jean-Sébastien Capon
07 64 17 43 46 - jscapon@udaf76.fr

Un article dans
Tendance Ouest et dans
le journal municipal de
Franqueville



Plus d'infos sur notre site internet

**Vous souhaitez
suivre l'actualité
de l'Udaf 76 ?**



Rendez-vous sur :



www.udaf76.fr

**Udaf 76 - Union Départementale
des Associations Familiales**

6 rue Le Verrier 76130 Mont-Saint-Aignan
02 76 51 70 70
contact@udaf76.fr